

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN
VERSANT Durgeon

Masse d'eau cours d'eau / transition/ cône/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)				Problèmes persistant en 2015	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Pression 1	Pression 2	Pression 3	Pression 4		Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
681	La Colombine	doute	non			Assainissement des collectivités	Pollution par les phytosanitaires d'origine agricole et non agricole	Artificialisation		Artificialisation	bon état		
683	Le Durgeon amont de sa confluence avec le Batard	doute	non			Artificialisation	Pollution diffuse agricole	Assainissement des têtes de bassin			bon état		
682	Le Durgeon moyen du Batard jusqu'à la confluence avec la Colombine	doute	non			Assainissement des collectivités	Urbanisation	Pollution diffuse agricole			bon état		
680	Le Durgeon de la Colombine à la Saône	doute	non			Assainissement des collectivités	Artificialisation	Pollution par les phytosanitaires d'origine non agricole	Barrage du lac de Vaivre	Barrage du lac de Vaivre, Artificialisation, Réseau de Vesoul et de l'agglomération		Dérogation (délai)	difficultés liées au financement des réseaux d'assainissement de la CCAV de Vesoul et de la gestion et du traitement du pluvial (prix de l'eau non supportable) et au financement de la mesure de restauration physique du Durgeon aval et Vaugine. De plus incertitude du délai de réponse du milieu pour les mesure "phyto"

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)				Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Pression 1	Pression 2	Pression 3	Pression 4	Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
6506	Domaine triasique et liasique de la bordure vosgienne sud-ouest BV Saône	faible	faible	faible	Problèmes locaux d'ordre bactériologique et turbidité				bon état		
6123A	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône, hors Graylois	doute	faible	doute	Nitrates d'origine agricole	Phytosanitaires agricoles et non agricoles	Risque de pollutions accidentelles		bon état		

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiés dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district

(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activités majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7notamment)

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)